

## ANNEXE 3

### SERVICE DE GESTION DE RISQUE DU MARCHÉ (SGRM) EXTRAIT DE RÉOLUTION

<p>EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA PERSONNE MORALE _____, TENUE LE _____, (Nom de la personne morale)</p> <p>À _____, PROVINCE DE QUÉBEC.</p>	
<b>ATTENDU QUE</b>	Les Éleveurs de porcs du Québec (les « Éleveurs »), à titre d'agent de vente des éleveurs, a établi un programme volontaire permettant aux éleveurs qui le désirent de prendre, à l'égard des porcs qu'ils produisent et dont ils sont propriétaires, des contrats à livraison différée.
<b>ATTENDU QUE</b>	à cette fin, les Éleveurs mettent à la disposition des producteurs le Service de gestion du risque du marché (« SGRM »);
<b>ATTENDU QUE</b>	Le conseil d'administration a décidé de la participation de la personne morale au SGRM, ce qui implique qu'une demande d'adhésion doit être dûment remplie selon la formule reproduite à l'annexe 8 du <i>Règlement sur la production et la mise en marché des porcs</i> (L.R.Q., c. M-35.1, a. 92, 98 et 100);
<b>ATTENDU QUE</b>	La personne morale s'engage à respecter les conditions de la demande d'adhésion et les dispositions applicables du <i>Règlement sur la production et la mise en marché des porcs</i> ;
<p><b>SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE ET APPUYÉE</b>, il est résolu d'autoriser _____, à signer, pour et au nom de la personne (Nom du producteur) morale, tous les documents nécessaires à la demande d'adhésion relative aux contrats à livraison différée.</p>	
<p>Je certifie que ce qui précède est une copie conforme d'une résolution adoptée dans le cadre d'une réunion du conseil d'administration de _____, dûment convoquée et tenue le _____, tel qu'énoncé dans le procès-verbal de ladite réunion et que, de plus, ladite résolution est présentement en vigueur.</p>	
<b>Date (JJ/MM/AAAA) :</b>	
<b>Signature de la personne autorisée :</b>	
<b>Nom en lettres moulées :</b>	